



**AVENANT N° 1  
À LA CONVENTION TRIENNALE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS  
2022 – 2024  
DU 16 MAI 2022  
AVEC L'ASSOCIATION LECTURE EN TÊTE**

**ENTRE LES SOUSSIGNÉS :**

**La ville de Laval**

Représentée par son maire agissant en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2023,

d'une part,

**ET :**

**L'association Lecture en Tête**, dont le siège social est situé 28, Grande Rue à Laval,  
Représentée par Delphine PINEL, agissant en qualité de membre du bureau collégial,

d'autre part,

**IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :**

**PRÉAMBULE**

**La ville de Laval** souhaite, dans le cadre de sa politique culturelle, soutenir, développer et pérenniser les actions des associations culturelles locales.

Lecture en Tête a pour but de promouvoir la lecture auprès de tous les publics, source privilégiée de plaisir, de créativité et d'échange.

**Article 1**

Pour l'année 2023, une subvention complémentaire de 8 500 euros est octroyée à l'association Lecture en Tête en supplément de la subvention annuelle (31 500 euros) mentionnée dans la convention triennale d'objectifs et de moyens 2022 - 2024 pour l'organisation du festival du 1<sup>ER</sup> Roman qui se déroulera du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2023, dont :

- 5 000,00 euros en compensation de l'absence de mise à disposition d'un technicien de la ville,
- 2 000,00 euros pour la réalisation d'une bâche et la confection d'oriflammes avec le visuel du festival,
- 1 500,00 euros pour les dépenses liées à la communication de l'évènement.

soit un total de 40 000 euros.

**Article 2**

Le premier paragraphe de l'article 8 de la convention triennale d'objectifs et de moyens signée le 16 mai 2022 est caduque et remplacé par "la durée de la présente convention est de 3 ans et renouvelée chaque année par tacite reconduction sous réserve de la présentation par Lecture en Tête des documents mentionnés aux articles 4 et 5".

**Article 3**

Les autres dispositions de la convention triennale d'objectifs et de moyens 2022 - 2024 restent inchangées.

Fait à Laval, le

**Le Maire,  
Pour le maire et par délégation  
l'adjoint au maire,  
délégué aux Cultures pour Tous,**

**Bruno FLÉCHARD**

**Membre du bureau collégial  
Lecture en Tête**

**Delphine PINEL**